



Tout chasseur de grand gibier peut, un jour, blesser involontairement un animal. Mais il est inadmissible de laisser ce dernier souffrir suite à une blessure. Ne rien faire ne correspond pas à l'éthique de la chasse et risque d'occasionner des découvertes macabres par les autres usagers de la nature.

Lorsqu'un animal est blessé, il est indispensable pour le tireur, de bien observer la réaction du gibier lors du tir, de localiser avec précision l'Anschluss. Dans la mesure du possible, les chiens seront arrêtés. A la fin de la battue il convient de baliser l'endroit du tir et de rechercher les indices de blessure de l'animal (poils, sang, fragments d'os...).

En l'absence d'indices de blessure à l'Anschluss, il faut décrire des cercles de plus en plus grands dans la direction de fuite du gibier sur une vingtaine de mètres. Si des indices sont visibles, poursuivre la recherche sur une centaine de mètres maximum en évitant de toucher aux indices relevés.

Si l'animal n'est pas retrouvé, il est impératif de contacter un conducteur de chien de sang. Celui-ci interviendra au plus tôt dans les deux heures qui suivent le tir.

Dans les Côtes d'Armor, lorsqu'un cervidé ou un sanglier blessé est retrouvé par un conducteur de chien de sang, le prix du bracelet est remboursé par la FDC.



Vous trouverez ci-apès la liste des conducteurs de chien de sang des Côtes d'Armor.

- | | | |
|------------------------|----------------|---------------------|
| • CATTEEUW Ronald | 06 68 55 02 33 | Dolo |
| • GUERIN Bernard | 06 22 98 27 79 | Quévert |
| • HUBERT Guy | 06 58 11 31 46 | Saint Jacut du Mené |
| • ISEBE Loïc | 06 80 27 73 74 | L'Hermitage Lorge |
| • KERROMES Pierre-Yves | 06 08 52 93 06 | Pluduno |
| • LAURENT Chrystèle | 06 35 18 40 71 | Pleudihen sur Rance |
| • LEGAL Clément | 06 44 81 24 88 | Pleumeur-Bodou |
| • OGE Pascal | 06 86 31 32 52 | Plufur |
| • SCRIGNAC Raphaël | 06 02 3499 00 | Tréglamus |